



Equipe Cynotechnique de Recherche et Sauvetage

Association enregistrée au Registre des Associations de Colmar
SIREN 818 098 204

FORMULAIRE MANOEUVRE INTERASSOCIATIONS DE RECHERCHE ET DE SECOURS

Du samedi 09 Juin au dimanche 10 Juin 2018

Organisé par l'Equipe Cynotechnique de Recherche et de Sauvetage

Lieu de l'exercice : Fort De Obersaasheim (au fond de la Rue des Primeurs – 68600 Obersaasheim)

Durée : 28 heures, du 09/6 à 8h au 10/6 12h

Coût : 5€ par personne.

Les personnes souhaitant participer à cette manœuvre devront venir en autonomie, c'est-à-dire prévoir de quoi dormir sur place, ainsi qu'à boire et à manger pour tout le week-end pour vous et vos chiens (l'ECRS ne fournira rien). Un barbecue sera mis à disposition pour cuire vos aliments si vous le désirez.

Vous aurez la possibilité de venir sur place dès le vendredi soir.

Attention : tous les participants doivent être arrivés au plus tard samedi matin à 8h sur le site !

Pour des questions logistiques, nous n'accepterons pas les retardataires, merci pour votre compréhension.

Date limite d'inscription jusqu'au 1^{er} Juin 2018

PROGRAMME

Le samedi 09 Juin 2018

- 8h Accueil des participants et contrôle identification, vaccination et bonne santé des chiens
- à partir de 10h Secours à personnes, exercices de recherche
- de 13h00 à 14h00 Pause repas
- de 14h00 à 20h00 Exercices de recherche de personnes égarées (questage), personnes ensevelies (décombe) et exercices de secourismes.
- de 20h00 à 22h00 Repas
- 23h00 Extinction des feux (avec exercice de nuit possible)

Le dimanche 10 juin 2018

- 8H00 Petit déjeuner
- de 9h00 à 12h00 Exercices sur le terrain
- 12h Repas
- 13h Pot avec les officiels

Contact : M. Gilles WEICK – ECRS68
14 Grand Rue
68280 ANDOLSHEIM

ecrs.adm@equipe-cyno.org
www.equipe-cyno.org



Equipe Cynotechnique de Recherche et Sauvetage

Association enregistrée au Registre des Associations de Colmar
SIREN 818 098 204

INFOS COMPLÉMENTAIRES

Le responsable de la manifestation est Mr Gilles Weick, Président de l'ECRS.

Vous devez prévoir :

Pour le chien : Nourriture, trousse de secours, équipement (longe, harnais, laisse, collier, muselière, brosse, gamelle, gourde d'eau, chaîne ou laisse d'attache), les papiers des chiens, couchage, cage, lampe clignotante ...

Pour le maître-chien et secouriste : tenue adaptée aux exercices, aux intempéries, gourde, trousse de secours, sac à dos, casque, gants manutention, gants latex non poudré, lampe frontale avec piles, carnet et stylos pour prendre des notes ...

CONCERNANT LES EXERCICES :

Pour les chiens débutants et conducteurs des exercices seront adaptés à leurs niveaux.

Il y aura plusieurs groupes pour intervenir sur les exercices en mixant cyno et secourismes.

Selon les spécificités, pensez à prendre votre matériel, etc.



Equipe Cynotechnique de Recherche et Sauvetage

Association enregistrée au Registre des Associations de Colmar

SIREN 818 098 204

FICHE D'INSCRIPTION MANŒUVRE 2018

Nom / Prénom :

Né(e) le : __/__/____ ADRESSE :

N° de tel : __/__/__/__/__ N° port : __/__/__/__/__

EMAIL :

NOM DE L'ASSOCIATION :

ADRESSE :

N° de tel : __/__/__/__/__ N° port : __/__/__/__/__

EMAIL :

FONCTION :

Conducteur cynotechnique Chef d'équipe cynophile Conseiller cynotechnique

Secouriste PSC1 Équipier PSE1 Équipier PSE2 Déblaiement

Autres :

Je serais sous la couverture de l'assurance de mon association

Je serais sous l'assurance de ma responsabilité civile à titre individuel

Je participe à tous les exercices de cette manœuvre.

Je m'engage à prendre connaissance du règlement et consignes de sécurité et à les respecter.

Date limite d'inscription jusqu'au 1^{er} Juin 2018

Fait à : Le : __/__/2018 SIGNATURE :



Equipe Cynotechnique de Recherche et Sauvetage

Association enregistrée au Registre des Associations de Colmar

SIREN 818 098 204

FICHE D'INSCRIPTION POUR LE CHIEN MANŒUVRE 2018

Nom :

Né(e) le :

Sexe :

Race :

N° d'identification :

Date vaccination :

Certificat vétérinaire du : __/__/____ délivré par le vétérinaire :

Déclaration en mairie pour les chiens de 2ème catégorie :

Poids : Hauteur garrot :

SPÉCIALITÉS :

Décombre Pistage Questage Ratissage Hélitreuillage Rappel Surface d'eau

NIVEAU :

Débutant En progression Confirmé

Je m'engage à prendre connaissance du règlement et des consignes de sécurité et de les respecter.

Fait à : Le : __/__/2018

SIGNATURE :

Pour un deuxième chien, merci de faire une deuxième fiche d'inscription

Date limite d'inscription jusqu'au 1^{er} Juin 2018



Equipe Cynotechnique de Recherche et Sauvetage

Association enregistrée au Registre des Associations de Colmar

SIREN 818 098 204

FICHE D'INSCRIPTION ASSOCIATION MANŒUVRE 2018

NOM DE L'ASSOCIATION :

ADRESSE :

N° de tel : __/__/__/__/__ N° port : __/__/__/__/__

EMAIL :

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE :

SPÉCIALITÉS DE L'ASSOCIATION :

- Secourisme Déblaiement Transport de blessé Pompier GRIMP
- Équipe cynotechnique personnes ensevelies Équipe cynotechnique personnes égarées
- Questage Ratisage Autres :

L'association participera à :

- Tous les exercices de la manœuvre
- Certains exercices, précisez :

Matériel dont vous disposerez pour les exercices de la manœuvre :

Véhicule de votre association :

Date limite d'inscription jusqu'au 1^{er} Juin 2018

Fait à : Le : __/__/2018

SIGNATURE :



Equipe Cynotechnique de Recherche et Sauvetage

Association enregistrée au Registre des Associations de Colmar
SIREN 818 098 204

RÈGLEMENT ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

ARTICLE 1 : Si votre chien fait ses besoins sur le terrain ou aux abords de celui-ci, également sur les zones de manœuvres, vous devez ramasser. Il est également interdit de laisser uriner votre chien sur le matériel.

ARTICLE 2 : Toute personne devra prévoir le nécessaire pour abreuver son chien ainsi que les récompenses par nourriture.

Le chien devra être détendu en dehors de la zone de dressage, avant de le travailler.

ARTICLE 3 : Le chien sera à jeun (minimum quatre heures) avant les exercices et éviter le risque de dilatation – torsion d'estomac.

En période de chaleur, éviter de gorger d'eau votre chien pour éviter le même risque. Détendez votre chien avant chaque exercice, pensez à échauffer votre chien avant un effort violent.

ARTICLE 4 : il est interdit de fumer, boire ou manger lorsque l'on travaille son chien pendant les exercices, de même que s'asseoir, s'allonger ou manquer de vigilance envers son chien.

Il est interdit de mettre son chien en liberté sans l'accord des responsables.

Il est interdit d'attacher son chien n'importe où.

Nous vous conseillons les cages (plastique ou métal), harnais de sécurité, ou le tenir en laisse. Il est impératif de stationner votre véhicule en dehors des zones d'exercices.

ARTICLE 5 :

En cas de fugue d'un chien, il faut :

- prévenir en criant « CHIEN EN LIBERTE »
- pour les autres, soulever son chien ou lancer un jouet au fugueur ou le repousser, récupérer son chien fugueur dans les plus brefs délais

En cas de bagarre de chiens, il faut :

- si l'un deux est en laisse, lâchez-la
- donner des commandements fermes et très soutenus, dans certains cas déstabiliser les chiens en les soulevant pour leur faire lâcher prise, maintenir fermement les chiens par le cou avec vos bras, au cas où il lâche prise, cela l'empêcherait de reprendre une autre prise.

Il ne faut jamais :

- tirer sur les chiens, cela aggraverait les blessures (morsures), frapper le chien, cela entraînerait des éclatements d'organes, frapper avec une laisse, vous pourriez lui casser un croc ou crever un œil, dans tous les cas, maîtrisez-vous

ARTICLE 6 : Lors des manœuvres, vous devez maîtriser votre chien pour qu'il n'agresse ni personnes, ni animaux.

ARTICLE 7 : Sur les zones à risques port d'un casque obligatoire et vêtement adapté aux exercices.

ARTICLE 8 : Toute personne ivre pendant les exercices de la manœuvre sera exclue immédiatement.

Contact : M. Gilles WEICK – ECRS68
14 Grand Rue
68280 ANDOLSHEIM

ecrs.adm@equipe-cyno.org
www.equipe-cyno.org



Equipe Cynotechnique de Recherche et Sauvetage

Association enregistrée au Registre des Associations de Colmar

SIREN 818 098 204

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

POUR LE MAITRE-CHIEN :

- Photocopie assurance association ou responsabilité civile
- Photocopie ou attestation de l'association (ça peut être une fiche collective)

POUR LE CHIEN :

- Présenter le carnet de vaccination ou photocopie
- Identification du chien
- Certificat ou attestation de bonne santé

A présenter soit les papiers lors du contrôle, soit des photocopies.

Pour les secouristes qui viennent individuellement prévoir les justificatifs des diplômes.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ CONTACTER

- POUR LA PARTIE CYNOPHILE

Monsieur Gilles Weick

N° Portable : 06 77 02 54 08

Par mail : ecrs68@gmail.com

- POUR LA PARTIE SECOURS A PERSONNES

Monsieur Alain Balga

N° Portable : 06 16 93 61 98

Par mail : abc.balga@aliceadsl.fr